Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 3 (1909-1910)

Heft: 16

Artikel: Un orchestre interurbain

Autor: Wieland, Mayr

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068854

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une œuvre artistique n'existe pas ou bien elle existe au contraire pour notre sensibilité quand nous avons rapidement épuisé, ou lorsque nous renouvelons indéfiniment la variété des sentiments, dont elle a la puissance de nous émouvoir, et les motifs de notre admiration.

Cependant, nous sommes parfois capables de juger du premier coup, et avec vérité, de la sincérité d'une œuvre. C'est que nous devinons son avenir, sa durée probable, c'est que nous apercevons obscurément en elle toute une richesse cachée, c'est que nous avons le sentiment confus qu'elle nous dépasse, que nous ne la comprenons qu'en partie, et que nous sommes loin de saisir cet infini qu'elle porte en elle. Rien de ce qui est naturel ne s'offre à nous sans mystère. La parfaite clarté n'appartient qu'à l'artifice.

Mais le mystère de la nature n'a pas besoin d'être nouveau pour nous paraître insondable. Ce n'est pas comme le prétendu mystère d'une originalité factice, que le moindre effort de pénétration a bientôt percé à jour. Et c'est pourquoi certaines œuvres inspirées offriront indéfiniment une matière à notre méditation artistique, et ne plairont pas seulement dans leur nouveauté. C'est pourquoi encore certaines œuvres sans nouveauté nous donneront l'impression de cette inépuisable plénitude, qui révèle la sincérité, le naturel et, en un mot, l'inspiration.

Tout ce que j'accorderais volontiers à M. Dauriac, c'est ceci: Je crois que la nature ne se répète pas, et que dans ses créations en apparence les plus semblables il y a des différences. Chaque œuvre de la nature est, en ce sens, originale et nouvelle. Mais justement ce ne sont pas toujours les différences que nous voyons tout d'abord; quelquefois les ressemblances nous frappent davantage; si bien que la nature ne nous paraît pas renouveler ses ouvrages, quand après un épi, par exemple, elle en produit un autre. De même pour certaines œuvres d'art; ce n'est pas leur nouveauté que nous remarquons toujours le plus, c'est au contraire bien souvent leur analogie avec d'autres œuvres que nous connaissons déjà, ce qui ne les empêche d'être ni belles, ni inspirées, ni, dans leur fond caché, originales.

Il reste vrai que le criterium de la nouveauté est dangereux : trop de fois la nature nous dérobe sa profonde originalité, trop de fois l'artifice nous donne l'illusion d'une nouveauté toute superficielle et vaine.

P. LANDORMY.

La Vie Musicale consacrera une partie de son prochain numéro à ROBERT SCHUMANN, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Un Orchestre interurbain.

Les villes qui possédent un orchestre symphonique ignorent les difficultés que rencontrent les localités moins privilégiées quand elles veulent organiser des concerts. Certes, si les associations qui ont assumé la lourde tâche — gratis pro musica — de satisfaire ou de former le goût musical de leurs concitoyens n'écoutaient que les vœux de ces derniers, elles n'engageraient le plus souvent que des solistes ou des groupes restreints d'artistes qui exercent un attrait puissant sur la foule. Ce faisant, les comités de musique céderaient à une coupable sollicitation:

d'un côté, ils négligeraient la musique symphonique et, par là, laisseraient ignorer au public la plus belle partie de la musique de concert, d'un autre côté, ils favoriseraient le goût des « attractions », qui croîtrait si fort, qu'il dégénérerait bientôt en une vaine et sotte curiosité. On en serait vite réduit à engager uniquement et chèrement les «phénomènes » dont les noms sont inscrits au Livre d'or de la Réclame. Le public n'est-il déjà pas enclin à voir paraître, à l'ouïe de la réclame faite autour d'un nom, quelque fantastique personnage? Les bonnes âmes ne sont pas rares qui ne s'étonneraient pas si on leur présentait un violoniste jouant la tête en bas, suspendu à un trapèze!...

Donc, les sociétés de musique, dignes de ce nom, sont obligées d'engager un orchestre pour la partie symphonique de leurs concerts. Cela n'est pas une petite tâche. Les orchestres sont rares, extrêmement occupés, et leurs administrateurs, genus irritabile, ne sont pas toujours traitables... Bref, les frais sont extrêmement élevés et les démarches souvent infructueuses. A la Chaux-de-Fonds, chaque concert symphonique coûte un millier de francs environ, en temps ordinaire. Souvent aussi, les musiciens sont fatigués par ces tournées supplémentaires : surme-

nés et dépaysés, ils ne peuvent donner la mesure de leur force.

Et encore, à supposer que tout aille bien, est-il possible de faire jouer plus d'une douzaine d'œuvres symphoniques par saison? Si vous tenez au moins à faire exécuter de la musique classique, que pouvez-vous réserver pour les œuvres modernes? Rien, sinon vous sacrifiez la partie classique. Aussi bien, cette ignorance de la musique moderne ou contemporaine est-elle redoutable, car le public, déjà conservateur par essence, reste absolument fermé aux tendances nouvelles. A qui la faute, si ce qu'on appelle les «jeunes talents » restent incompris?

Enfin, comment voulez-vous organiser des concerts populaires, destinés à l'éducation musicale du peuple, si les orchestres sont inaccessibles? Il faut accepter une date et une heure quelconques pour ces auditions-là, au risque de n'avoir

personne et de faire un « four » artistique et financier.

* *

Il y a bien la ressource des grands orchestres étrangers, qui peuvent couronner par une audition magnifique les saisons symphoniques ordinaires. Mais leur passage est aussi peu fréquent que celui des comètes. Du reste, de cruelles expériences ont rendu le public très méfiant à leur égard. L'année passée, l'Orchestre Colonne ayant été annoncé à La Chaux-de-Fonds, on se précipita au bureau de location avec un tel empressement, malgré le prix élevé des places, qu'il fallut prévoir des pliants supplémentaires dans le Temple français, enceinte contenant douze cents personnes. Malheureusement, l'impresario fit main basse sur la recette et s'enfuit. Le concert n'eut pas lieu.

Depuis, on nous a offert le « Tonkünstler-Orchester » à 2700 fr. pour le jour de l'Ascension. Le public chaux-de-fonnier ne voulut pas souscrire six semaines à l'avance à l'invitation que lui adressait la Société de Musique. Celle-ci, vu le prix exigé par l'impresario et la date défavorable qui ne pouvait être changée, ne voulut pas, à son grand regret, assumer la responsabilité financière d'une pareille

audition.

N'y a-t-il pas un remède à cette situation, qui doit être la même à peu près dans toutes les villes dont l'importance exigerait de plus fréquentes auditions symphoniques, sans permettre cependant le luxe de posséder un orchestre? Le titre de cet article montre qu'il y aurait autre chose à faire qu'à se lamenter:

Puisque le public musical est si friand d'auditions symphoniques, et puisque celles-ci font partie de l'éducation artistique, les villes réunies pourraient peut-

être réaliser ce que chacune d'entre elles ne peut faire seule.

Un orchestre interurbain — c'est là ce qu'il faudrait — trouverait certainement occupation dans une dizaine de villes qui l'entretiendraient à frais com muns.

C'est alors qu'il serait loisible aux groupements de cette coopérative musicale d'organiser de véritables séries d'auditions symphoniques et d'ouvrir largement les trésors de la musique au public qui sans cela les ignorera toujours. Une délégation de chacune des villes établirait au début de l'année le programme d'activité de cet orchestre, qui aurait sa résidence dans une ville pas trop excentrique.

Quel serait le coût d'une telle entreprise?

Un homme du métier, M. Eugène Philippi, a relevé dans le « Berliner Tageblatt » (16 décembre 1909) ce que coûtent les orchestres des principales villes d'Allemagne. Les chiffres qu'il a cités sont extraits d'un livre publié par l'« Allgemeiner deutscher Musiker-Verband ». Dix-neuf villes en Allemagne ont un orchestre municipal et d'autres villes subventionnent un orchestre. C'est ainsi qu'Aix-la-Chapelle entretient un orchestre de 47 musiciens qui coûte 99,950 marks; Augsbourg, 40 musiciens, 48,000 marks; Baden-Baden, 51 musiciens, 110,000 marks; Chemnitz, 53 musiciens, 95,000 marks, etc., etc.

Un orchestre interurbain suisse d'une cinquantaine de musiciens suffirait, et

son budget de dépenses ne dépasserait pas 100 à 120,000 francs.

Supposons qu'une dizaine de villes entrent dans cette association: l'une demanderait dix auditions par an, l'autre moins, une troisième se contenterait de deux ou trois concerts. La subvention de chacune d'elles serait naturellement proportionnée à ses prétentions. L'orchestre étant permanent, on pourrait réserver une ou deux auditions pour l'été, — car pourquoi s'imagine-t-on que pendant la belle saison, on éprouve moins le besoin d'entendre de belle musique? En été également, on prêterait l'orchestre pour diverses solennités ou fêtes, ce qui serait un appoint aux recettes, et le reste du temps serait consacré à la préparation des concerts d'hiver.

L'orchestre devrait être permanent, car ce système serait seul digne d'une entreprise moderne, préoccupée du sort de ses musiciens. La permanence assurerait en outre une cohésion et une perfection que n'atteignent pas les orchestres en perpétuelle mutation. Ce ne serait donc pas un orchestre quelconque, puisque les instrumentistes, attirés en grand nombre par la perspective d'un engagement sûr et durable, pourraient être soigneusement choisis.

Voilà l'idée venue au signataire de ces lignes qui a vu de près les difficultés qu'occasionne l'organisation des concerts et qui regrette la quantité et la qualité souvent médiocres de ceux-ci. Il serait heureux qu'on voulût bien formuler des objections ou des modifications à ce projet d'orchestre interurbain.

Car pouvons-nous sevrer notre public des œuvres de Berlioz, Brahms, Strauss, Mahler, Dukas, Debussy, et le laisser connaître imparfaitement seulement Haydn, Mozart et Beethoven? Pouvons-nous livrer l'organisation des concerts symphoniques aux entrepreneurs dont le souci est plus commercial qu'artistique?

La Chaux-de-Fonds. Wieland Mayr.

Toujours la "réorchestration"...

Il n'est plus question depuis quelques semaines, dans la presse musicale, que du problème de «la réorchestration» des symphonies de Beethoven et, par extension, de toutes les œuvres symphoniques du passé. Et cela depuis que la Vie musicale et ses congénères ont reproduit certains passages d'une lettre adressée de New-York au S. I. M. 1.

Au dire vrai, je ne me proposais nullement de prendre part à ce vain débat qui m'a paru agiter plus de mots que d'idées, et c'était à titre de spirituelle « boutade » seulement que j'avais relevé la citation de Khluyst à laquelle il va être fait allusion. Mais voici que notre ami, M. William Ritter prenant prétexte de cette

Voir la Vie musicale du 1er janvier 1910 (IIIe année, no 8).